

DE PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION
DU LYCÉE CLAUDEL DU 28 NOVEMBRE 2012

La séance est ouverte à 19h48.

M. Bielz, président du Conseil d'administration (CA), souhaite la bienvenue aux membres de la Corporation présents à cette assemblée générale.

1. Désignation du président d'assemblée

Conformément au paragraphe 3.05 du Règlement général de la Corporation, M. Bielz désigne Mme de Courville Nicol (membre du CA à titre de représentante de la Fondation du Lycée, et qui a une expérience et des connaissances utiles en matière de fonctionnement d'assemblées délibératives et de gouvernance d'organismes à but non lucratif) pour présider cette assemblée générale.

Mme de Courville Nicol résume les buts et modalités de fonctionnement d'une assemblée générale selon les procédures établies en la matière.

2. Appel des présences/ Vérification du quorum

Conformément au paragraphe 3.04 du Règlement général de la Corporation, le quorum est de 40 personnes. Suite à l'appel des présences, il y a plus de 40 personnes présentes dans l'assemblée.

3. Adoption de l'ordre du jour

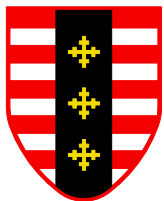
*Proposition : Adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale du 28 novembre 2012
(Proposée : Mme Young ; Appuyée : M. Portal)*

Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2011

*Proposition : Adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 novembre 2011
(Proposée : Mme Godet; Appuyée : Mme Beauchemin)*

Adoptée à la majorité.



5. Présentation des activités financières

a. Dépôt et adoption des états financiers vérifiés (1er septembre 2011 – 31 août 2012)

M. Khan, trésorier, donne la parole à Mme Maya Vidal, comptable agréée, de la firme des vérificateurs externes Collins Barrow.

Mme Maya Vidal lit, aux membres de la Corporation présents, le rapport de l'expert-comptable et présente le bilan financier.

b. Rapport du Trésorier

M. Khan informe l'assemblée de la création d'un comité des finances qui est composé de quelques membres du Conseil d'administration et de l'administration du Lycée. Par la suite, il répond aux questions posées par des membres de l'assemblée.

*Proposition: Adopter les états financiers de 2011-2012 du Lycée Claudel
(Proposée : Monsieur Théberge, Appuyée : M. Maher)*

Adoptée à l'unanimité.

6. Nomination des vérificateurs financiers pour 2012-2013

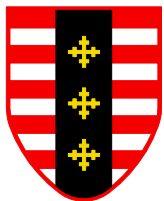
*Proposition : Retenir la firme Collins Barrow comme vérificateurs externes du Lycée Claudel pour l'année fiscale 2012-2013
(Proposée : M. Théberge; Appuyée : Mme Secours)*

Adoptée à l'unanimité.

7. Rapport du président du Conseil d'administration

Monsieur Bielz présente les objectifs et réalisations de la Corporation pendant l'année écoulée.

- Expériences pédagogiques très positives
 - Financement d'innovations pédagogiques
- Stabilisation financière
- Poursuite des travaux d'amélioration des infrastructures du Lycée
- Centre de mutualisation de la zone Nord-Américaine



Lycée Claudel



- Les 50 ans d'existence du Lycée Claudel
- Recrutement de personnel qualifié
- Conclusions des négociations avec l'AEFE
- Négociations des conventions collectives et des fiches de postes

Le processus de gouvernance est revu comme un point d'information et de compréhension du fonctionnement des différents outils de gestion du Lycée.

Les défis à relever dans les prochains temps se situent au niveau de :

- Recrutement des élèves
- Projet de climatisation des anciens bâtiments
- Réaliser un plan stratégique pour les prochaines années afin de ne pas manquer l'évolution des changements en cours dans le domaine de l'éducation.

L'ensemble des membres du Conseil d'administration répond aux questions de l'auditoire. Les voici :

1.

Quel est l'état des lieux par rapport à la question de l'amélioration de la cour du primaire? Est-ce que les levées des fonds du 50^{ème} anniversaire ont permis de recueillir des fonds nécessaires pour continuer les améliorations de la cour du primaire, notamment l'installation de structures de jeux?

Isabelle Solon Helal

2.

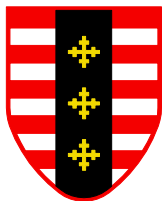
J'ai deux questions à déposer pour l'Assemblée Générale du CA 2012.

1. Est-ce que le lycée peut créer des espaces sécuritaires pour les enfants piétons, en demandant aux automobilistes de cesser de stationner sur les passages-piéton et les trottoirs?
2. Est-ce que le lycée peut se conformer au système de réacheminement et tri des déchets proposé par la ville, en donnant aux enfants la possibilité de recycler leurs déchets issus de la cafétéria?

Janet Mark Wallace

8. Élections au Conseil d'administration

La présidente d'assemblée explique le fonctionnement du vote. Madame Godet est désignée comme présidente d'élections.



Lycée Claudel



Conformément au Règlement général, le déroulement des élections s'effectue collège par collège.

a) Collège du personnel enseignant (un candidat pour un poste à pourvoir)

M. Stéphane Trapeau, en tant que candidat unique au poste du collège du personnel enseignant, est déclaré élu par acclamation.

b) Collège des parents (trois candidats pour deux postes à pourvoir)

Mme Adriana Cargnello, Mme Susan Young et M. Sylvain Chalut sont candidats et suite aux élections au collège des parents, mesdames Cargnello et Young sont élues pour un mandat de deux années.

c) Collège du personnel non enseignant (1 poste à pourvoir)

M. Wallingford, en tant que candidat unique au poste du collège du personnel non enseignant, est déclaré élu par acclamation.

9. Clôture de la séance

*Proposition : Il est proposé de lever la séance;
(Proposée : M. Maher, Appuyée : M. Charbonneau)*

Approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h45.

Isabelle de Courville Nicol
Présidente d'Assemblée et administratrice

Sylvie-Michèle Racicot
Secrétaire du Conseil d'administration